

Frais de déplacement hors Québec (Canada)

Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur général

Année financière
2022-2023

Trimestre
Janvier à mars

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport (Avion)	Frais de transport (Taxi)	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		
								Montant	Description	Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et autres frais inhérents
Rencontre des Présidents des Autorités canadiennes en valeurs mobilières	25 au 27 janvier	Vancouver	820,53 \$	236,47 \$	43,49 \$	640,90 \$	55,01 \$	0,00 \$		1 796,40 \$

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.